



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE  
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

**Nombre de Membres**

- Afférents : 19  
- En Exercice : 19  
- Présents : 15  
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et le vendredi dix juillet à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

**Date de convocation**  
06/07/2020

**Présents** : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Christian BAÏSSE ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Daniel CAMP ; Mme Pauline MARCOU MADER ; M. David FRANCO ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; M. Jean-Marie BRU ; M. Raoul de RUS ; Mme Claude HUET et M. Alain JAME.

**Date d'affichage**  
06/07/2020

**Excusés représentés** : M. Jean MARTINEZ (représenté par Mme Marie-Claude ROBERT) ; Mme Dominique GODOT-RAMADE (représentée par M. Christian BAÏSSE) et Mme Aline COUTAREL (représentée par Mme Mélanie BOCCALON).

**Excusée** : Mme Vanessa LAGARDE

Marie-Claude ROBERT a été nommée Secrétaire de Séance.

**Délibération N°2020-72 : Restauration scolaire : tarification 2020/2021**

Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe au Maire déléguée Enfance Jeunesse, annonce que suite au changement de fournisseur de repas scolaire, il convient de fixer les tarifs de la restauration scolaire. Elle propose, les tarifs suivants :

Restauration scolaire	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020-2021
<b>Enfants</b>		
Ecoles de Montredon-Labessonnié		
Maternelle	3,55 €	3,45 €
Primaire	3,55 €	3,45 €
- hors commune de Montfa:		
Maternelle	3,45 €	2,95 €
Primaire	3,70 €	3,11 €
<b>Adultes</b>	5,90 €	5,80 €

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs précités à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

*Ainsi fait à Montredon-Labessonnié les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Jean-Paul CHAMAYOU.

